

# L'INDEPENDANCE

BULLETIN N°3 - JUIN 2020

Union Départementale des syndicats **FO** LANDES



Union Départementale **FO**  
des Landes

Maison des syndicats  
97 Place Caserne Bosquet  
BP-217

40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Tél : 05 58 46 23 23

@mail : [udfo40@force-ouvriere.fr](mailto:udfo40@force-ouvriere.fr)

Site : <http://40.force-ouvriere.org>

## SOMMAIRE

L'éditorial de Pierre NARRAN,  
S.G. de l'UD FO des Landes..... P.2

Une nouvelle secrétaire générale  
à l'UL FO de DAX..... P.3

Les parias de l'Action Sociale  
et A.A. I. à Castets ..... P.4

A.A. I. à Castets - suite et fin  
et la psychiatrie à Dax..... P.5

La psychiatrie à Dax - suite et fin..... P.6

COVID-19, crise sanitaire ou crise de  
société ? ..... P.7 - 8 - 9 - 10

La période en dessins ..... P.11

Contacts et permanences ..... P.12



M  
E  
R  
C  
I

**FO** AIDER  
INFORMER  
DÉFENDRE  
ÉCOUTER  
REPRÉSENTER



## — Editorial du Secrétaire Général —

Tous ces gouvernements tournés vers la croissance à tout prix ont montré largement leurs limites.

« Gouverner, c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte. » disait Emile de Girardin, homme politique en 1852. Bien anticiper, imaginer l'avenir, avoir des projets dans l'intérêt général, exercer du pouvoir, c'est de la Politique.

En cette période, l'ultralibéralisme en a pris un coup. D'un revers de manche, un microbe, nommé Coronavirus, a fait mousser toute l'Economie mondiale et l'a plongée dans la décroissance.

La prévention a été oubliée : aucune appréhension des conséquences de cette maladie, pas suffisamment de stock de masques, des approximations sur les chiffres des contaminés, des décédés et pas de concertations avec tous les représentants de notre société. La démocratie centralisée a prouvé que lorsqu'on prend en compte un seul avis, il en découle des décisions, ou incompréhensibles, ou inadaptées, ou contestables et évidemment, les trois à la fois. De fait, les « nous ne pourrons plus faire comme avant », « mon ennemi, c'est la finance » et « travailler plus, pour gagner plus » font partie des promesses qui nous ont rendus « joyeux » mais le réveil du lendemain est tout autre.

Des restructurations, des réorganisations, se profilent. Par contre, des relocalisations sur des produits de première nécessité qui nous garantiraient notre souveraineté, aucun plan n'est envisagé. Pourtant, comme au lendemain d'une période belligérante, l'industrie française doit se relancer voire se reconstruire. Certes, avec des pansements à coup de millions d'€uros, mais surtout avec de nouveaux paramètres commerciaux engageant plus nos grandes entreprises à respecter leurs sous-traitants en les faisant travailler de façon juste et équitable.

Sans parler de protectionnisme qui bride les échanges internationaux, produire en France, permet de diminuer l'empreinte carbone,

maintenir l'emploi et les compétences et garantir des normes de qualité.

S'il est un enseignement à tirer de cette expérience du confinement, c'est bien

que l'entreprise, sans ses travailleuses et travailleurs, ne représente rien. Même le télétravail qui est devenu la référence et dont on reviendra très vite, n'a pas soigné ou nourri les citoyens.

Sans le courage des femmes et des hommes pour maintenir ce qui nous permet de vivre, le compteur aurait été encore plus morbide. Le chapeau, c'est aussi la solidarité, l'antithèse du repli sur soi engendré par cet isolement sanitaire. Car notre système de santé repose en partie sur la Sécurité Sociale, le financement de l'activité partielle repose en partie sur l'assurance chômage et la dette engagée par l'Etat repose sur l'impôt direct et indirect. Donc, par notre travail, nous participons à double titre, en cotisant et en payant nos impôts. Est-ce que les actionnaires en ont fait autant ? Durant cette épidémie qui a vraiment pris des risques ? Ceux qui allaient travailler ou ceux qui ont prêté leur argent pour en gagner plus ? Qui va relancer l'Economie, notre consommation ou l'argent qui sera injecté pour faciliter la trésorerie des entreprises sans autres garanties de retour ? Quel est le pire danger, perdre la vie ou perdre de l'argent ? Là se pose la réalité de l'utilité des politiques qui gèrent notre existence.

L'humain est-il leur intérêt central ?

FORCE OUVRIERE dénonce depuis longtemps cette situation et avant de parler du « monde d'après », il va falloir gommer les scories des lois du « monde d'aujourd'hui ».

**Résistons, revendiquons, reconquérons !**

Mont de Marsan, le 26 mai 2020

**Pierre NARRAN**

Secrétaire Général

de l'Union Départementale des syndicats FO  
des Landes



## L'Union Locale de DAX reprend du service... pour faire entendre la voix de FORCE OUVRIERE sur DAX et les environs...

**Laissons la parole à notre camarade, nouvelle secrétaire Générale de l'Union Locale, Virginia HOUDAYER :**

La société est ainsi faite, chacun dans sa dynamique vaque à ses occupations et puis un jour, une situation, un événement chamboulent les projets.

Mon engagement syndicaliste s'est renforcé au fil des ans. Pour avancer dans ma vie professionnelle, j'avais le choix :

- soit me résigner devant une oligarchie génératrice de réformes, restructurations, amendements et autres desseins visant à cadenciser notre modèle social et économique pour réduire les travailleuses et travailleurs à de simples indicateurs de ressources en matière de ratios, compétences « utiles » et autres variables créatrices de profits et dividendes,
- soit rejoindre un syndicat et « balanstiquer » à coup de tracts, manifestations et mobilisations mon désaccord pour prôner un juste équilibre et une redistribution honnête des richesses de ce Pays. Salaire, Sécurité Sociale, Retraite, Code du travail ... Parallèlement placer l'Humain au cœur de l'entreprise.

**FORCE OUVRIERE, syndicat libre, indépendant et déterminé, des valeurs qui me parlent...**

Ce 21 septembre 2019, alors que nous « montons » à Paris pour lutter contre le projet Macron/Delevoye sur la réforme des retraites, un groupe de militants se forme ; nous sommes de DAX et ses environs, nous avons la même perception : nous devons nous unir, nous souder pour gagner ce combat car force est de constater que le syndicalisme, s'échoue parfois vers la défense d'intérêts particuliers ou plutôt de groupes d'intérêts particuliers, de branches professionnelles, sans vision globale, interprofessionnelle.

Nous décidons alors de contrebalancer ce diagnostic. Grâce à l'engagement et la pugnacité de camarades de l'Union Départementale FO des Landes nous menons plusieurs actions entre octobre 2019 et février 2020. Le Secteur Public est main dans la main avec le Secteur Privé. Naturellement, nous parlons de l'Union Locale de DAX et évoquons le champ des possibilités ...

**Le 16 janvier 2020, je suis élue Secrétaire Générale de l'Union Locale FO de DAX. Militante engagée, je suis également Secrétaire Générale FO du Centre Hospitalier de DAX et membre du Bureau de l'Union Départementale des Landes.**

Pour m'entourer et m'aider, le Bureau de l'UL FO de

Dax est constitué d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'une archiviste et de huit membres.

L'Union Locale doit être une structure clé du syndicat, son but étant de produire un rapprochement dépassant les diversités des professions pour s'inscrire dans des rapports de proximité et de solidarité interprofessionnelle. Unir les travailleuses et travailleurs sur la base de leur activité professionnelle et créer ce lien sur une identité ancrée dans un territoire.

C'est un lieu de coordination, de réflexion, d'appui matériel et logistique mais aussi le moyen de créer des espaces d'échanges entre les actifs de différents statuts, les chômeurs, les jeunes, les travailleurs immigrés, les retraités.

Avec quelque 6 300 entreprises dans les Landes, les agents des 3 versants de la fonction publique, l'Union Locale doit constituer un lieu d'accueil et la possibilité de se rencontrer pour évoquer la vie de nos entreprises, les conditions de travail, le management et la gestion des salariés par les patrons, du privé et du public. Elle est le lien avec l'Union départementale.

La crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui doit plus que jamais nous souder, tous ensemble donnons-nous les moyens de défendre nos emplois, nos conditions de travail.

Dénonçons un pouvoir qui, focalisé sur la finance et le capital, a sacrifié inexorablement les travailleuses et travailleurs, l'éducation de nos enfants, notre santé, notre modèle social, issu en très grande partie du Conseil National de la Résistance de 1945...

La capacité d'anticipation de nos gouvernants, la gestion opérationnelle de la crise, leurs missions régaliennes tout ceci n'est que mascarade et désastre sociétal. Les organisations syndicales sont méprisées, le manque de considérations apportées au dialogue social et l'impossibilité de négocier sur la base de NOS revendications, celles de nos mandants, démontre que la Force Syndicale doit s'imposer et contrer le pouvoir en place. **Le syndicat, pour FO : un contrepoids, pas un contrepouvoir.**

Avec FO, rééquilibrons les forces en présence et négocions d'égal à égal avec le patronat, avec les pouvoirs publics.

**Obtenons ce que nous n'obtiendrions jamais seul. C'est Notre Force, et c'est la seule !**

*Dax, le 20 avril 2020*

## LES PARIAS DE L'ACTION SOCIALE

Les politiques viennent de prendre conscience bien tardivement des professionnels de l'action sociale qui sont sur le front du COVID-19 depuis le début et que l'on vient juste de doter de protections pour leur travail quotidien.

Je veux rendre hommage à ceux qui, sans se plaindre, ont dû, pendant de longues semaines, exercer leur métier auprès des plus vulnérables de notre société, personnes âgées, personnes handicapées, sans matériel de protection ou presque.

Allant de foyer en foyer avec une seul masque par jour parfois bricolé, ils ont dû affronter les risques de contagion personnelle ainsi que pour leurs patients pendant de longues semaines sans blouse de protection, charlotte, chaussons, alors même qu'on leur demandait des soins corporels tels que des toilettes et qui plus est, était dans leurs missions, l'obligation de se rendre, entre deux patients, dans les supermarchés pour faire les courses.

Si dans les grosses associations, des mesures à minima comme la distribution exclusive de quelques masques, le problème de leur sauvegarde est passée sous un silence coupable dont il faudra un jour que les pouvoirs publics et les employeurs rendent compte. Il faut savoir que dans ce secteur, pas de prime, dans un cadre de



rémunération honteux (trois ou quatre échelons de carrière supprimés car infra SMIG) et où le temps de déplacement est non rémunéré entre les clients avec des indemnités kilométriques en dessous du taux fiscal !!

Passés sous silence, les personnels des structures accueillant des handicapés ou dans le cadre du confinement de ces publics le travail est rendu particulièrement difficile, même si les conditions de protection ont été organisées par les structures.

C'est pour cela, qu'en plus des hommages justifiés aux soignants que nous avons soutenus à chaque manifestation, je voudrais que l'on dise un grand merci à ces invisibles du travail social qui sont les grands oubliés de cette pandémie.

A tous bravo et juste merci pour le rôle qu'ils jouent auprès des plus faibles pour les tenir encore dans l'espoir tant par les soins physiques mais aussi en tant que soutien psychologique qu'ils apportent en toute abnégation.

**Christian BEAUTIER**  
Secrétaire Départemental  
de l'ACTION SOCIALE F.O.

## ATLANTIQUE AUTOMATISMES INCENDIE, À CASTETS



*En 2018, les salariés d'Atlantique Automatismes Incendie ont été appelés à élire leurs représentants au CSE (fusion des instances DP-CE-CHSCT).*

*Pour la première fois, ils ont eu la possibilité d'accorder leur confiance à FO, dont une équipe solide et motivée porte aujourd'hui les couleurs. Rencontre.*

Pas facile de mener une campagne électorale et de se développer lorsque l'on agit dans une entreprise dont les 490 salariés sont répartis sur 15 établissements (couvrant tout le territoire national).

(suite et fin p. 5)



C'est pourtant ce que fait Vincent ANDRIES, Représentant de la Section Syndicale FO Atlantique Automatismes Incendie dont le siège est à Castets (40).

Au sein de cette entreprise créée en 2001, leader sur le marché du *Sprinkler* et du *Robinet Incendie Armé*, développant de nouvelles activités telles que les risques spéciaux (extinction mousse, brouillard d'eau...), les motifs d'inquiétudes ne manquent pas.

En effet, appartenant à la holding FINANCIERE SAVE, dont l'actionnaire majoritaire est un fonds d'investissement suite à une opération LBO (*emprunt par société holding*) la Direction de l'entreprise s'est réorientée vers une ligne plus financière et une réorganisation de certaines activités.

En résulte une pression croissante sur les salariés à tous les niveaux au détriment de l'esprit familial qui régnait à la création de l'entreprise.

**« Afin de défendre les emplois et l'industrie, nous avons établi plusieurs revendications prioritaires, explique Vincent ANDRIES : La fusion de la part fixe et de la part au « mérite » déterminant l'augmentation annuelle de chaque salarié, le paiement de la seconde partie**

**de la prime discrétionnaire (le faux 13<sup>ème</sup> mois) au mois de Novembre au lieu de fin Décembre pour faciliter les achats de Noël, l'instauration d'une prime transport, négocier un temps de déplacement du personnel de chantier plus favorable aux salariés, mettre en place un accord sur la Qualité de Vie au Travail pertinent. »**

De quoi convaincre les salariés que s'il y a bien une organisation qui se bat pour eux, c'est FO.

Quand il crée sa section syndicale, en juillet 2017, il n'a rejoint notre organisation que depuis quelques mois. *« En 17 ans d'ancienneté dans l'entreprise, J'ai eu l'occasion d'exercer plusieurs mandats en tant que DP à Paris, puis au Siège, mais également au sein du CHSCT, mais toujours sans étiquette, précise-t-il.*

*M'engager chez FO m'a permis d'avoir une complémentarité avec ces fonctions, une expérience à mettre au service des salariés et de les exercer avec tout le poids d'une organisation derrière moi.*

**Pourquoi FORCE OUVRIERE ? Parce que c'est l'organisation avec laquelle j'avais le plus d'atomes crochus, comme l'indépendance, la liberté, l'autonomie. »**

Article paru en 2018



## La Psychiatrie Publique Dacquoise : attention au virage tout ambulatoire !

Un peu d'histoire....

En 1978, pour répondre à la demande de soins et conformément à la politique de secteur mise en place dans les années 60, une petite équipe soignante extra hospitalière composée d'un psychiatre et de quelques infirmiers fut créée à Dax.

Avant cela, la psychiatrie dans les Landes était centralisée à partir d'un Centre Hospitalier Spécialisé, l'hôpital Sainte-Anne de Mont de Marsan, et les structures extra hospitalières y étaient rattachées. C'était le schéma national.

Avec peu de moyens ils réussirent à fonctionner sur des valeurs humanistes novatrices en tissant des liens professionnels avec les services sociaux entre autres et en incluant tous les partenaires utiles dans les prises en charge. Au vu de la demande de soins grandissante, d'autres postes infirmiers furent créés.

Pour les urgences du secteur de Dax, le Centre Hospitalier de Sainte-Anne assurait l'accueil, sauf lorsque l'état clinique du patient le permettait, il était alors pris en charge dans un service de médecine du Centre Hospitalier de Dax.

(suite et fin p. 6)

Ces alternatives existantes ne s'avéraient pas satisfaisantes car les Landes étant soumises à une pression démographique constante, particulièrement dans le secteur de Dax l'urgence psychiatrique devenait compliquée à traiter avec cette organisation.

En 1997, pour pallier cela, l'unité de psychiatrie générale (UPG) de Dax voit le jour, elle est dotée de 15 lits et d'une équipe soignante pluridisciplinaire. On y accueille tous types de pathologies, une réponse soignante immédiate et cohérente est proposée aux usagers ainsi qu'aux familles et aidants.

Depuis quelques années, l'hôpital public a été mis à mal par les politiques d'austérité successives pratiquées par les différents gouvernements. La psychiatrie n'y échappe pas. Des fermetures de lits ont été décidées à Mont de Marsan entre autres.

Une Cellule d'Accueil Psychiatrique (CAP) est mise en place au niveau des urgences du Centre Hospitalier de Dax. Désormais les patients nécessitant une hospitalisation sont dirigés sur Mont de Marsan, ou pour une petite partie à l'UPG de Dax; charge aux montois de les renvoyer une fois leur état clinique stabilisé !!!!

Cette situation engendre des plaintes justifiées des patients ainsi que des familles : l'éloignement géographique, la multiplication des prises en charge soignantes sont vécues difficilement. Le sentiment de confiance et donc l'adhésion aux soins est dégradées, sans parler des contraintes administratives inhérentes ...

A l'instar des services médicaux, on développe des structures ambulatoires : création des Hôpitaux de Jour de Dax et Saint Vincent de Tyrosse, mise en place d'une Equipe Mobile de Précarité et extension des consultations extra hospitalières dans les zones à forte densité démographique.

Ces solutions ne répondent que partiellement à l'offre de soins et aux besoins des patients. Il est vrai que ces services sont essentiels pour détecter les personnes fragiles afin de les amener vers le soin, assurer un suivi et pratiquer une prévention face aux rechutes.

Mais quand l'urgence est là, qu'une réponse rapide doit être trouvée face à un péril imminent seule l'hospitalisation est efficace. La triste actualité nous démontre bien que le manque de moyens et la fermeture de lits représentent un danger réel, cela est vrai en psychiatrie aussi.

Cette spécialité a été souvent oubliée, voire rabaissée, les professionnels de psychiatrie sont confrontés régulièrement aux risques psychosociaux et à des conditions de travail délétères pour des salaires modestes.

A ce jour, on nous parle de redécoupage de secteur, de réorganisation, mieux même d'agrandissement du secteur de Dax...Mais toujours à moyens constants !!!!

Cette politique d'économies de bout de chandelles ne peut provoquer à terme qu'un engorgement des structures existantes et nuire à la qualité des soins !

Sous l'effet conjugué de l'augmentation démographique sur le secteur de Dax et de notre mode de vie sociétal, le nombre de prises en charge ne cesse de progresser.

La psychiatrie à Dax comme ailleurs à besoin de lits, de personnels formés et compétents, d'outils et de moyens matériels pour fonctionner de façon satisfaisante et pérenne.

Il « **FO** » le crier haut et fort, L'humain se soigne d'abord avec de l'humain et non avec des chiffres !

**VINCENT TIXIER**

Aide-soignant, trésorier adjoint du syndicat FO  
du Centre Hospitalier de Dax



Depuis plusieurs semaines, un virus, à priori parti de Chine et qui serait d'origine animale, terrorise l'Humanité, provoque une crise sanitaire qui induit une crise économique sans précédent depuis plusieurs décennies.

Chaque jour, son cortège de morts ne fait que s'allonger, et si on en croit certains prévisionnistes, nous ne sommes qu'au début de la crise sanitaire. Pire, il apparaît que même là où le virus est en perte de vitesse, il pourrait revenir sous la forme d'une seconde vague plus violente encore que la première ? En outre, nulle certitude n'existe sur le fait que les personnes déjà victimes de la maladie ne soient immunisées durablement. Dès lors, la seule solution réside dans la découverte d'un traitement efficace et d'un vaccin, ce qui en tout état de cause prendra des mois, voire plus.

D'où l'idée abondamment développée dans les médias et par le gouvernement qu'il « **faudra vivre durablement avec le virus** ».

Puisque le président a parlé de guerre, disons que la guerre ... risque de durer, et que nous devrions faire comme si elle n'était pas là, tout en faisant attention.

C'est bien sûr difficilement acceptable pour quiconque est normalement constitué et qui a vécu la vie ...d'avant.

Mais, au-delà du problème sanitaire, deux questions méritent d'être posées et elles me semblent intimement liées.

La première porte sur la nature réelle de la crise que nous traversons.

Elle est certes sanitaire et économique, mais ne vit-on pas en réalité une crise de société, c'est-à-dire une crise qui remet en cause les fondements mêmes de notre société, de son mode de fonctionnement, de son système économique, de ses objectifs, et peut-être même de ses références idéologiques et politiques ?

La seconde dans une telle situation est toute aussi intéressante.

En effet, on vient de passer plus d'une année avec un pouvoir politique qui a réduit à sa plus simple expression le rôle des corps dits intermédiaires et notamment les syndicats. Se pose dès lors la question de savoir dans une telle situation de crise ce que peut être le rôle d'un syndicat indépendant des idéologies, du religieux et du politique.

## Le syndicat

Le syndicat a pour vocation de défendre les intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels de ses adhérents, c'est-à-dire des salariés dont il faut rappeler qu'à l'échelle de l'Humanité, ils représentent une écrasante majorité de la population mondiale.

Le salarié, est rappelons le sommairement celui qui travaille pour un patron et reçoit un salaire en échange de son travail. Une fois le salaire versé, le reste de la richesse nationale produite au sein de l'entreprise va au patron ou aux actionnaires dans le cas d'une société par actions.

Ce qui reste du bénéfice une fois payés les salaires et déduits les amortissements pour les machines, c'est le profit.

Cette partie de la richesse produite sert alors à rémunérer les actionnaires, à leur verser des dividendes, c'est à dire en fait une rente, donc

une rémunération pour un travail qui ... n'a pas existé ! Sauf que cette rente vient finalement des seuls qui ont travaillé....les salariés, même si on veut nous faire croire que le rentier (y compris les patrons de grandes entreprises) méritent par leur seul travail les sommes exorbitantes qu'ils reçoivent.

Par l'action collective organisée par leurs syndicats, les salariés peuvent obtenir une augmentation de la part de la richesse produite par eux qui leur revient, même si chaque augmentation obtenue peut toujours être remise en cause par la suite.

Mais force est de constater que depuis de nombreuses années, la part de la richesse nationale qui va aux salariés ne fait que diminuer, ce qui a pour effet d'augmenter la fortune des plus riches...

(suite p. 8)



et appauvrir ceux des salariés dont les revenus sont les plus faibles.

D'où d'ailleurs une revendication de base de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, celle de l'amélioration du pouvoir d'achat, qui lui a d'ailleurs un temps valu le surnom de syndicat du pouvoir d'achat, « de la fiche de paye ».

Mais ce combat pour le pouvoir d'achat est un des fondements du syndicalisme.

Pris individuellement, ou collectivement, le salarié, une fois qu'il a perçu son salaire, n'a plus aucun pouvoir de décision sur la part de la richesse produite qui reste à distribuer.

Et cela ne dépend pas de la nature du pouvoir politique (démocratie ou dictature), mais

uniquement du système économique, en l'occurrence le nôtre est le capitalisme.

Dès sa création, le syndicat a eu aussi un rôle essentiel dans la défense des conditions de travail des salariés, ainsi que de leur protection sociale. N'oublions pas que le syndicalisme trouve son origine dans les sociétés de secours mutuels qui avaient pour but de prémunir les salariés contre les accidents du travail et les maladies, à une époque où bien souvent seuls les hommes avaient un travail salarié.

Ce deuxième aspect de l'action syndicale qui touche aux conditions de travail nous amène à la crise sanitaire en cours et du rôle que peut et doit avoir le syndicat.



## La crise sanitaire

Force est de constater que le gouvernement s'appuyant sur certains « experts » scientifiques a largement sous-estimé le danger de ce virus.

Je dis bien certains experts, car nombre de médecins, chercheurs et autres ont alerté sur les dangers de ce virus, mais seuls certains ont été écoutés. A cet égard, peut être serait-il intéressant de se pencher sur les liens de certains avec les laboratoires pharmaceutiques.

De nombreuses déclarations ont démontré que le risque était pris à la légère, et quoiqu'en ait dit le premier ministre lors d'une de ses interventions, nous continuerons d'affirmer que les bonnes décisions n'ont pas été prises à temps, alors même que les connaissances scientifiques auraient dû conduire à les prendre bien avant.

Retenons simplement la déclaration faite le 24 janvier 2020 par celle qui était alors la ministre de la santé, c'est à dire celle qui portait la parole du gouvernement en matière de santé. Elle expliquait à l'époque que le « *risque d'importation (du virus) depuis Wuhan est pratiquement nul* » et que « *le risque de propagation est très faible* ».

Telle était la position du gouvernement le 24 janvier, d'autres déclarations le démontreront d'ailleurs.

Dès lors, considérant qu'il n'y avait pas de menace, le gouvernement n'a pas pris de décisions à cette date et dans les jours suivants alors même qu'en l'espace de quelques jours, tout allait basculer.

Mais, de même qu'on n'interdit pas à un enfant de faire une action si on pense qu'elle est sans danger, de la même manière, le gouvernement ne prend aucune mesure puisqu'il n'y a pas de risque.

Plus tard d'ailleurs, la ministre devenue ex-ministre expliquera qu'elle avait prévenu du tsunami qui se préparait ! Nous ne dirons rien sur le fait qu'entre temps, pour une vulgaire vidéo, les choses avaient changé pour elle. Il semble même qu'elle ait pleuré en quittant ses fonctions parce qu'elle craignait ce tsunami. Qui sait si un jour prochain ou lointain la vérité sur ce qui s'est dit à ce moment là dans les arcanes du pouvoir sera connu...

Quoi qu'il en soit de la vérité sur ce point, avait elle prévenu ou pas, une chose est certaine, fin janvier au sein du pouvoir il était impossible de dire qu'on ne connaissait pas les dangers de ce virus. Mais il est vrai aussi qu'à cette date, il se disait que seules les personnes âgées et ayant des co-morbidités étaient touchées.

(suite p. 9)



On était en fait en train de nous expliquer que, les personnes qui décédaient du Covid-19 seraient décédées de toute façon à plus ou moins brève échéance, donc il n'y avait pas lieu de s'inquiéter. Est-ce un élément qui a joué, là encore difficile de se prononcer à ce stade.

Autre élément, pendant cette période, il faut bien reconnaître que parmi les dirigeants, beaucoup étaient tournés vers les éventuelles conséquences que l'épidémie en Chine pourrait produire sur l'économie mondiale. Il n'est qu'à se reporter aux évolutions des cours des différentes bourses de valeur à partir du moment où la Chine a commencé à confiner la région de WUHAN hautement industrialisée.

Mais il faudra revenir sur ce point, pour savoir qu'elles étaient à l'époque les priorités des pouvoirs publics, pas seulement en France d'ailleurs.

En réalité, fin janvier les informations étaient déjà nombreuses.

Ainsi, le 30 décembre 2019, un professeur allemand, virologue, le docteur Christian DROSTEN (*directeur de l'institut de virologie de l'hôpital universitaire de la Charité de Berlin*) est alerté par des nouvelles venues de Chine. Il met ses équipes au travail, et dès la mi-janvier, il annonce dans une conférence de presse avoir mis au point le premier test de dépistage de ce qui deviendra le Covid-19.

Ce monsieur n'est pas n'importe quel farfelu, il a déjà en 2003 été codécouvreur de l'ADN du virus du SRAS. Il est un chercheur reconnu. Et plutôt que de protéger la découverte par un brevet, il met gratuitement celle-ci à disposition du monde scientifique.

Dès le 28 janvier, sa méthode pour combattre le virus est mise en œuvre en Allemagne. Elle consiste en des dépistages massifs, et une mise en quarantaine systématique des personnes testées de manière positive.

D'où, dès cette date une production massive de tests, et l'explication de la différence entre la France et l'Allemagne quant aux quantités de tests réalisés.

Si ce texte a été écrit avant le discours du premier ministre français du 28 avril sur le déconfinement, il est publié postérieurement. Je me permets de faire un rajout suite au discours.

En effet, pour le déconfinement progressif, la méthode utilisée en France sera celle des tests et de l'isolement des cas positifs ! C'est cette méthode qui a été mise en œuvre place en Allemagne dès le 28 janvier. **En France ce sera le 11 mai soit quasiment 3 mois et demi plus tard !**

Par le passé, l'Allemagne a souvent été citée en exemple pour appliquer dans notre pays certaines réformes contre les salariés, mais là il a fallu tout ce temps au gouvernement pour appliquer la méthode allemande, qui a en outre permis une limitation du confinement dont Edouard Philippe expliquait dans son discours qu'il pèse sur les français.

Donc, fin janvier, tous les scientifiques, mais aussi les pouvoirs politiques avaient accès aux informations qui auraient dû conduire à prendre des mesures au moins identiques à celles mises en place dans différents pays : fabrication de masques et matériels de protection, préparation de tests.

Tout ceci était confirmé par les décisions prises dans plusieurs pays d'Asie.

Rappelons quelques dates à ce stade :

- le 1<sup>er</sup> janvier, la Chine rapporte à l'OMS plusieurs cas de pneumonie d'origine inconnue à Wuhan, le marché aux fruits de mer est fermé,
- le 5 janvier, le nouveau virus est identifié et séquencé à l'université Fudan de Shanghai,
- les 13, 16 et 20 janvier, les premiers cas sont identifiés respectivement en Thaïlande, au Japon et en Corée du Sud,
- le 23 janvier la ville de Wuhan (11 millions d'habitants) est placée en quarantaine,
- le 24 janvier, le premier cas est détecté en France.

Toutes ces informations indiquaient à la fois la dangerosité du virus, ainsi que les mesures draconiennes prises en Chine pour tenter d'empêcher la propagation du virus.

Mais à cette même date, la position officielle du gouvernement français est celle développée par la ministre de la santé (voir plus haut) et selon laquelle, le risque était faible de voir le virus arriver en France.

Et ce qui nous intéresse, comme syndicaliste, ce sont les mesures prises par les pouvoirs

(suite p. 10)

# COVID-19, crise sanitaire ou crise de société ? Quel rôle pour le syndicat ?

- 1<sup>ère</sup> partie

-suite et fin -

publics pour assurer la protection des citoyens et des salariés compte tenu des connaissances fin janvier.

Il faudra en fait par exemple attendre un mois, pour que le 5 mars, un décret réquisitionne les masques.

Précisons que même à cette date, le gouvernement ne communique pas sur le fait que le stock de masques est quasiment à zéro.

Autrement dit à cette date, alors qu'il est en possession de toutes les informations, le gouvernement par cette réquisition, laisse croire à la population qu'il fait le nécessaire, mais omet sciemment de dire qu'il réquisitionne un stock.....qui n'existe pas !! Comble de l'hypocrisie, ou de la manipulation, nul ne le saura probablement jamais, mais au risque de déplaire, la vérité doit être dite.

Un peu comme si nous étions en présence d'un secret défense, alors que c'est simplement un mensonge par omission.

De plus en expliquant que le masque, outre pour les soignants, n'est utile que pour les malades, mais, comme on n'a pas de politique de tests de grande ampleur, on ne sait que...trop tard qu'une personne est malade. Ce qui ne permet pas à ceux qui sont en contact avec lui de se protéger, d'où une nouvelle hypocrisie, une nouvelle manipulation, une nouvelle contre vérité, alors même que les décideurs savent.

Cette question des masques est essentielle à la compréhension des choses. En effet, dès lors qu'on refuse de dire la vérité sur les stocks, qu'on explique que le masque n'est nécessaire que pour les soignants et les personnes malades, on ne peut prendre les mesures adéquates.

Cette question des masques sera pendant une longue période laissée à l'initiative privée ; ce sont les particuliers qui voyant ce qui se passait en Chine notamment décident de la fabrication de masques. C'est d'ailleurs encore le cas fin avril. Même dans son discours du 28 avril, le premier ministre doit reconnaître que c'est grâce à l'initiative privée que nous pourrions peut être avoir le 11 mai un stock suffisant !

Notons à ce stade la brillante sortie de la porte parole du gouvernement le 20 mars expliquant que les masques étaient inutiles sauf pour les malades et les soignants, qu'il s'agissait d'un

geste technique et qu'elle même ne savait pas les utiliser !

Ou encore son autre brillante intervention dans laquelle elle affirmait le 5 mars qu'une fois l'épidémie installée sur tout le territoire national, ça ne servait plus à rien d'empêcher les enfants d'aller à l'école ou encore que « *dans un stade 3 on ne va pas arrêter la France, notre pays est solide, la vie ne s'arrêtera pas* » !

Alors, bien sûr d'aucuns pourraient dire que ces questions ne devraient pas être du champ d'action du syndicat. C'est tout l'inverse, puisqu'en effet entre fin janvier et le confinement, le 17 mars, le gouvernement a laissé sciemment les salariés que nous défendons aller au travail sans protection, dont tous les soignants et personnes susceptibles d'être en contact avec le virus.

Il n'est par conséquent ni surprenant, ni scandaleux que rapidement l'idée de dépôts de plaintes apparaisse, y compris de la part de nos syndicats.

En période normale (hors pandémie), il est d'ailleurs certain que des plaintes pour mise en danger de la vie d'autrui eussent été déposées plus rapidement. Dès lors que l'État ou des employeurs n'assument pas leurs missions de protection des salariés, c'est une obligation du syndicat d'avoir de telles pratiques, faute de quoi il n'assume pas son rôle.

Et cela n'a rien à voir avec une quelconque action politique, ce n'est qu'une mesure visant à imposer tant à l'État qu'aux employeurs de protéger la santé et l'intégrité des salariés.

En effet, entre fin janvier et mi mars, les salariés ont dû sans la moindre protection prendre les transports en commun (souvent surchargés), travailler dans des ateliers, bureaux, ... sans mesures de protection.

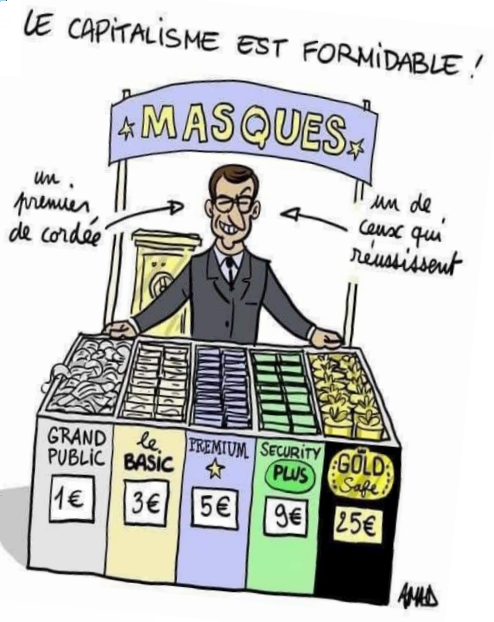
**Jean-Pierre THEVENEAU**

Retraité de la DGFIP

**NB :** La deuxième partie de cette contribution très « riche » sera publiée dans le prochain bulletin de septembre. Elle est composée de cinq chapitres :

1. Force Ouvrière porte plainte
2. L'économie, toujours l'économie !
3. La relation de l'Homme avec son environnement
4. Revenir au Syndicat
5. Pour conclure

**LA PERIODE EN DESSINS ...**



## PERMANENCES JURIDIQUES

Sur RDV - à Mont de Marsan

Le mercredi matin et après-midi

Le jeudi après-midi

Contactez le secrétariat de l'UD FO 40  
au 05 58 46 2323

## Union Départementale des retraités FORCE OUVRIERE

Secrétaire départementale

**Nicole MENGELLE**

par mail : [udfo40@force-ouvriere.fr](mailto:udfo40@force-ouvriere.fr)

ou en téléphonant à l'Union Départementale FO  
des Landes au 05 58 46 23 23

## AFOC

(Association FO des consommateurs)

Pour tout problème de consommation

(téléphonie, vente par internet, service après-vente...),

**l'AFOC peut vous aider**

**Sur DAX :** prendre RDV  
en appelant le lundi ou le jeudi  
de 10h00 à 14h30  
au 05 58 74 92 02  
ou par mail : [40afoc@sfr.fr](mailto:40afoc@sfr.fr)

**Lydie ETCHEVERRIA** vous recevra

**Sur MONT DE MARSAN :** sur RDV  
en appelant le secrétariat de l'UD FO 40  
au 05 58 46 23 23

**Sur BISCARROSSE :** Espace Monbron -  
191, Avenue de Monbron - Porte 7  
Tél. 05 24 27 85 23

### Permanences

Le mercredi de 14 à 16h

Le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi de 10 à 12h

## UNION LOCALE DE ST VINCENT DE TYROSSE

**Venez nous rencontrer ou prendre contact :**

Espace Grand Tourren

Allée des Magnolias

40230 St Vincent de Tyrosse

@mail : [fo.ultyrosse@sfr.fr](mailto:fo.ultyrosse@sfr.fr)

### LES PERMANENCES

**Lundi :** de 13h30 à 16h30

**Philippe ULYSSE** (directeur d'école)

Trésorier de l'UL FO

Tél : 06 43 61 45 13

**Mardi :** de 14h00 à 16h30

**Gérald ALBANO** (facteur)

Secrétaire Général de l'UL FO

Tél : 06 75 88 37 71

## UNION LOCALE FO DE DAX

### LES PERMANENCES

**Tous les lundis et jeudis**

**de 8h30 à 15h30**

**LUQUE Francisco**

Secrétaire administratif Tél. 05 58 74 92 02

**Tous les jours sur RDV**

**à partir de 17h30**

**HOUDAYER Virginia**

Secrétaire Générale de l'UL FO DAX

Tél. 06 87 15 22 35

ou

**ANDRIES Vincent**

Secrétaire Général Adjoint de l'UL FO DAX

Tél. 06 07 82 49 10

**Tous les mercredis sur RDV**

**de 10h00 à 17h30**

**BENQUET Isabelle - DUCHENE Séverine**

Secrétaire départementale et Trésorière FO écoles

Tél. 06 84 73 95 43 - 06 73 23 94 03

**Tous les jeudis de 14h00 à 17h00**  
**et les vendredis des semaines paires**

**de 9h00 à 12h00**

**TOPLEK Roberta**

Secrétaire Adjointe FO territoriaux

Tél. 06 10 48 57 52

**Les mardis, mercredis et vendredis**  
**sur RDV de 9h30 à 17h00**

**GUYON Marc**

Secrétaire Général Adjoint UD FO Landes

Tél. 06 52 66 61 83